

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE DE L'EPAGE DU BASSIN VERSANT DE LA
GROSNE.

N°26-12

Séance du 23 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi vingt-trois juin, le comité syndical de l'EPAGE du bassin versant de la Grosne, régulièrement convoqué, s'est réuni à 20h00 au nombre prescrit par la loi, à la mairie de CORMATIN au 10 route de Chalon, sous la présidence de M. Jacques CHORIER.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	11
		Pour : 11
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Jean-Marc BERTRAND, Jean-François DEMONGEOT, Jean-Luc AUBOEUF, Vincent MAYEL, Thierry PARRET, Pascal GUENARD, Jean-François BORDET, Jean-Michel COGNARD, Pascal LABARBE, Jacques CHORIER, Pierre-Yves QUELIN, Carlos CARNEIRO

Procuration(s) :

François BONNETAIN a donné pouvoir à M. Jean-Luc AUBOEUF

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
16 juin 2026

Etai(en)t excusé(s) :

Jean-François FARENC, François BONNETAIN, Christian PROTET, Patrick THEVENIAUX

Date d'affichage
16 juin 2026

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(On)t été nommé(es) secrétaire(s) de séance :

Thierry PARRET

24 juin 2026
et publication du
24 juin 2026

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

réuni sous la présidence de M. Jacques CHORIER. MM. CHORIER Jacques et BORDET Jean-François (Président de l'EPAGE jusqu'au 27 mai 2026) s'étant retirés lors du vote.

Investissement

Dépenses	Prévu :	433 222,10
	Réalisé :	282 078,89
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	433 222,10
	Réalisé :	99 440,00
	Reste à réaliser :	82 500,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	434 493,11
	Réalisé :	198 021,54
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	434 493,11
	Réalisé :	416 953,53
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-182 638,89
Fonctionnement :	218 931,99
Résultat global :	36 293,10

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Président et le(s) secrétaire(s) de séance.
Pour extrait certifié conforme.


CLUNY 71250
Le Président CHORIER Jacques

le(s) secrétaire(s) de séance

A. Thierry PARRET


Envoyé en préfecture le 24/06/2026
Reçu en préfecture le 24/06/2026
Publié le 24/06/2026
ID : 071-200095990-20260623-DE_2026_12-DE

